

52

MAIRIE DE PLAGNES
(Ain)

52/1407

ES.CW 52/1407-
0496

Le maire

A Monsieur le Colonel Baurcau
Directeur du Service des crimes
de guerre ennemis

Rapport, concernant les événements de guerre
survenus dans la Commune courant Juillet 1944

CG 41 3322 / 2
scu 16/4
ép. le

ARCHIVES DE L'AIN
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

Le village de Plagnes, d'une population de 100 habitants environ, comprend une trentaine de maisons, dont 25 sont habitées par des ménages. Situé à 800 m d'altitude, sur la route départementale N°49 de Nantua à St Claude, et à 4 kilomètres de la gare de St Germain de Joux. Le village était sous le coup de la résistance depuis le 7 Juin 1944. Différents groupes de maquis sillonnaient la forêt à environ 1500 mètres. La femme et repartaires s'étant joint à la résistance, la défense de la région s'est organisée. Malheureusement, le manque d'armes a vaincu la bonne volonté de tous ces braves. Le 14 Juillet à 8 heures du matin, le village est encerclé par les troupes allemandes. La population restée au village, ne comprenait que des vieillards, des femmes et des enfants, et ne peuvent donner que des renseignements vagues sur les border ennemies. La maison du maire, a été la première occupée pillée, et incendiée, ainsi que ses dépendances agricoles, maison d'habitation, grange et écurie, ensuite la salle des fêtes, et deux autres bâtiments agricoles. Le 15 Juillet une 6^{me} maison d'habitation était incendiée, et pendant 4 jours le restant du village a été mis à sac, porte de T S F bicyclettes, etc. le tout emmenés par camions. Nous pouvons certifier que ces border étaient construits par des Français. Nous n'avons à déplorer qu'un seul déporté (sans nouvelle), pour d'autres atrocités.

Le maire et son fils ont été recherchés pendant plusieurs jours. Ces derniers avaient rejoint le maquis. En résumé, le centre du village est détruit, il ne reste que l'isolement. Je vous donne autre part les noms des victimes.

Le maire Alphonse

Commune de Plagnes. - Ais -

Noms et Prénoms des sinistrés

Monnet Henri maire né le 10 mai 1886. 3 bâtiments sinistrés
6 personnes vivent sous le toit (14 juillet 1944)

Puget Francis, né le 13 décembre 1873 1 bâtiment sinistré
5 personnes -

M. Syraz J. Eugène né le 12 avril 1889 1 bâtiment sinistré
3 personnes.

Nepron Lévi 1 bâtiment non habité

La Commune 1 bâtiment (salle des fêtes)

Dépositions des sinistrés affirmant la sincérité des déclarations présentées

M. Puget Georges fromager :

Puget Georges

M. Clermont Joseph garde champêtre :

Clermont

M. Humbert Marius cultivateur

Humbert

M. Perrin Louis

Perrin

M. Joux Francis

Joux

14^e Légion.

Compagnie de
1^{er} AIN?

Section de
NANTUA.

Brigade de
CHATILLON-de-
MICHAËLE.

N°546

du 17/12/1944.

PROCES-VERBAL
de renseignements
sur les atrocités
commises par les
Allemands au mois
de Juillet 1944,
dans la commune
de PLAGNE, (Ain).

1^{re} EXPEDITION.



à vers

GENDARMERIE NATIONALE.

Ce jourd'hui, dix sept Décembre mil neuf cent
quarant quatre, à huit heures trente:

Nous, soussignés,
et

NOVEL, (Emile),
GALLEZOT, (Jean),

gendarmes à la résidence de CHATILLON-de-MICHAËLE, département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en visite de commune à PLAGNE, (Ain), et agissant en vertu d'une Commission Régatoire de Monsieur le Juge d'Instruction de NANTUA, en date du 2/12 1944, (transmission Section N°5503/3 du 5/12/1944), nous prescrivait d'effectuer des enquêtes sur les vols qualifiés, meurtres, tortures, arrestations, séquestrations arbitraires, commis par les troupes allemandes au mois de Juillet, dans la commune de PLAGNE: avons reçu à ce sujet, la déclaration suivante de:

Monsieur MONNET, (Henri) 58 ans, Maire de la commune de PLAGNE, (Ain) qui nous a déclaré:

"Des soldats allemands au nombre de 300 environ, sont arrivés à PLAGNES, le 14 Juillet 1944, vers 8 heures 30. Ils ont cerné le village puis fouillé les maisons. Ils se sont présentés en premier lieu chez moi sans hésitation,

munie des PLAGNES, (Ain) qui nous a déclaré:

"Des soldats allemands au nombre de 300 environ, sont arrivés à PLAGNES, le 14 Juillet 1944, vers 8 heures 30. Ils ont cerné le village puis feuillé les maisons. Ils se sont présentés en premier lieu chez moi, sans hésitation, comme s'ils connaissaient ma maison.

"Ils ont feuillé les appartements et ont enlevé ce qui leur paraissait intéressant. Puis ils ont incendié la maison. Ils ont incendié au même moment la salle des fêtes et les immeubles contigus.

"Ils ont emporté une douzaine de postes de T.S.F., toutes les bicyclettes du village, les vélocipèdes, motos et voitures. Ils ont volé de la lingerie chez la plupart des habitants. Ils ont pris également une grande quantité de victuailles diverses; ce qui leur a permis de donner libre cours à leurs instincts de débâche.

"Le 15 Juillet dans l'après midi, il ont brûlé une maison appartenant à Monsieur PINARD, François, cultivateur dans la localité.

"Aucune personne n'a été menacée, il est vrai que les jeunes avaient pris le maquis.

"Et ce qui me concerne, les allemands ont demandé très souvent où je me trouvais.

...../.....

Lu et transmis par le Commandant de Brigade;
à Monsieur le Juge d'Instruction à Nantua.
Le 10 Décembre 1944.

"Monsieur BOS, (Henri-Eugène) cultivateur, né le 7/3/1911 à LYON, demeurant 166, rue Paul BERT à LYON, qui séjourne chez ses beaux-parents au Challey a été déporté en Allemagne.

"J'ignore quelle unité opérait à PLAGNES, ni le nom des officiers qui la commandait.

"Il est possible qu'il y avait des français parmi des troupes d'opérations, car certains soldats parlaient couramment notre langue.

Lecture faite, persiste et signe.

DEUX EXPEDITIONS; destinées, la première avec la Commission Rogatoire, à Monsieur le Juge d'Instruction à Nantua, la deuxième à nos chefs.

Fallego

Juon

I4 Légion

Compagnie de
1^{er} AIN

Section de NANTUA

Brigade de
CHATILLON de
MICHAILLE

N° 548 du
17.12.1945

PROCES-VERBAL
de
renseignements
sur M. BOS, Henri
dmt à PLAGNE (Ain)
déporté en Allemagne
en juillet 1944.

COPIE P.V.

GENDARMERIE NATIONALE

--:--:--:--:--:--:--

COPIE

Ce jourd'hui dix-sept décembre mil neuf cent quarante quatre à onze heures.

Nous soussignés : NOVEL Emile
et : CALLEZOT Jean

gendarmes à la résidence de CHATILLON-de-MICHAILLE, département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs, en visite de commune à PLAGNES (Ain) et agissant en vertu d'instructions préfectorales (transmission Section 8/2 du 22 Septembre 1944); nous prescrivant d'effectuer des enquêtes sur les atrocités commises par les troupes allemandes dans la région, avons appris qu'un homme séjournant à PLAGNES avait été déporté en Allemagne en Juillet 1944, recueillant des renseignements, en avons reçu la déclaration suivante de :

Madame ECRAZ (Simone), épouse BOS (Henri) 30 ans, sans profession, demeurant actuellement à PLAGNES (Ain):

" Mon mari et moi habitons LYON, 101, rue Paul Bert. Comme il avait été très malade, mon mari était venu passer sa convalescence chez mes Parents à PLAGNES, hameau du CHAILLAY.

Le 14 Juillet 1944, nous avons été avisés que les soldats allemands approchaient de PLAGNES. Mon mari âgé de 33 ans, craignant d'être arrêté à la maison, avait préparé du linge et quelques provisions de bouche, dans le but de se cacher en forêt. Il est parti vers 7 heures 30 et je ne l'ai pas revu.

Par l'intermédiaire de la Croix Rouge, j'ai su qu'il avait été dirigé sur l'Allemagne comme déporté. Mon voisin, Monsieur LUZZI, m'a donné quelques détails sur son arrestation, car il se trouvait à proximité.

Vers 11 heures, mon mari aurait demandé à M. LUZZI où se trouvait une cachette sûre. Cet homme lui en aurait indiqué une.

Quelques instants plus tard, des soldats allemands se seraient présentés en lui demandant s'il n'avait vu personne. Monsieur LUZZI aurait répondu par la négative.

Ensuite cet homme serait parti abreuver son bétail dans les paturages il aurait vu d'autres soldats allemands qui encadraient mon mari. Devant Monsieur LUZZI, il aurait été questionné sur son identité, car les allemands l'avaient fouillé et sorti ses papiers.

A ce moment-là, Monsieur LUZZI aurait demandé aux soldats la permission de partir chez lui, ce qui lui fut accordé.

Il vint chez mes parents dire que mon mari avait été trouvé dans les prés par les allemands, mais que probablement il serait relâché après interrogatoire, ces militaires n'avaient trouvé aucun papier sur lui

.../...



Lecture faite, persiste et signe.

ETAT CIVIL du déporté :

R O S (Henri, Eugène), cultivateur, né le 7 Mars
1911 à LYON (7^e), demeurant à FLAGNES (Ain), fils de feu
Henri et de CHUIT (Pierrette-Céline), marié à Mademoiselle
ESCRUAZ.

Trois : La première à Monsieur le Procureur de la
Expéditions : République à NANTUA.
: La deuxième par la voie hiérarchique à Mon-
: sieur le Préfet de l'Ain à BOURG
: La troisième à nos Chefs.
:

Signé : GALLEZOT

Signé : NOVEL

POUR COPIE CONFORME :